

Économie solidaire et universités.
Le rôle du Crida dans la construction
de formations universitaires en économie sociale et solidaire

RIUESS 2017, Marrakech

Elisabetta BUCOLO, Maître de conférences CNAM, Paris,
elisabetta.bucolo@lecnam.net

Laurent GARDIN, Maître de conférences, IDP,
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, ChairESS des Hauts-de-France,
laurent.gardin@univ-valenciennes.fr

Résumé

Après un retour sur l'histoire du Crida, ce papier rend compte du processus qui a permis de proposer, dans le milieu universitaire, les apports de ses recherches sur l'économie solidaire. Elle insiste sur le lancement du master Sociologie de l'association à Sciences Po, et tente de montrer comment les apports de l'économie solidaire ont participé à mobiliser une autre épistémologie du « fait associatif » qui explore davantage sa relation avec la démocratie ainsi que l'hybridation des ressources. Le rôle du Crida est aussi analysé dans la création du master Développement local et économie solidaire de l'université de Valenciennes en d'appréciant comment ses recherches sont venues nourrir au-delà du contenu des enseignements, la réflexion et les réseaux d'acteurs mobilisés pour ce diplôme.

Introduction

La théorisation de l'économie solidaire a émergé aux tournants des années 1980 et 1990 à partir de recherches menées sur les services de proximité, les initiatives d'insertion, les entreprises alternatives... Notre contribution appréhende le rôle qu'a joué le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (Crida) dans l'introduction de cette conceptualisation, nourrie de travaux empiriques, au sein de formations universitaires. Cette contribution cherche à introduire, à travers l'exemple du Crida, une facette de l'histoire de l'ESS, touchant aux modalités de sa diffusion dans le monde académique. Ceci alors que, les recherches de ces dernières décennies sur l'économie sociale et solidaire ont principalement abordé cette histoire sous l'angle des relations entre l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics (Duverger, 2016 ; Demoustier, 2001).

Dans un premier temps, nous esquisserons l'histoire particulière de cette équipe de recherche autogérée et engagée (Marchat, 2001) pour ensuite rendre compte de ce qui a permis de proposer, dans le milieu universitaire, les apports des recherches sur l'économie solidaire, mobilisés par les membres du Crida. Dans un deuxième temps, cette contribution s'intéressera au lancement, dans les années 1990 du master « Sociologie de l'association » à Sciences Po Formation Continue, et essayera de montrer comment les apports théoriques autour de l'économie solidaire ont participé à mobiliser une autre épistémologie du « fait associatif » (Laville, Sainsaulieu, 1997) qui explore davantage la relation entre fait associatif et démocratie dans l'analyse des modes de gouvernance ainsi que l'hybridation des ressources.

Dans un troisième temps, on rendra compte du rôle du Crida dans la création du master « Développement local et économie solidaire » de l'université de Valenciennes, premier master universitaire à intégrer l'économie solidaire au cœur de son programme. Il s'agira notamment d'apprécier comment les actions de recherche (Eme et al., 1991 ; Gardin et al., 2005) sont venues nourrir au-delà du contenu des cours, la réflexion et les réseaux d'acteurs régionaux mobilisés pour la mise en place de ce diplôme.

1. Le Crida et la conceptualisation de l'économie solidaire

Revenir sur le fonctionnement de cette association de recherche est particulièrement éclairant car « d'une certaine façon, "l'engagement organisationnel interne du Crida" place celui-ci dans une culture commune aux "collectifs de travail" qu'il est appelé à rencontrer. » (Marchat, 2001, p. 11). Les spécificités de ses modalités d'intervention ainsi que de son travail de théorisation de l'économie solidaire, sont venues alimenter les actions menées en termes de formation. En effet, l'originalité du Crida sera d'envisager les trois types de prestation identifiés par Sainsaulieu (1988) chez les « praticiens de l'action » (les études sociologiques, la formation et le conseil pour la « gestion du changement ») comme devant être imbriquées, pour accompagner le développement des initiatives solidaires qu'il a contribué à visibiliser (Marchat, *ibid.*).

Genèse et fonctionnement du Crida

Le Crida est issu d'un rapprochement noué à partir des années 1982-83 entre le Centre international de coordination des recherches sur l'autogestion (Cicra) et le collectif MAD, Média autonomie et développement. Le Cicra, créé en 1975, avait pour objectif de développer les contacts entre « tous ceux qui s'intéressent à l'autogestion en vue de favoriser la recherche scientifique »¹ et éditait notamment la revue *Autogestions* pour parvenir à cet objectif. Le collectif MAD, créé en octobre 1980, avait quant à lui pour ambition de repérer et de diffuser « les alternatives socio-économiques et culturelles analysées dans une perspective de développement local évalué dans sa globalité »². Ces deux associations, qui réalisaient des études et recherches, ont décidé de s'associer pour renforcer leurs moyens. L'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 1985 a modifié les statuts du Cicra qui, devenant le Crida, définissent ainsi le but du nouvel centre de recherche : « effectuer toutes actions en vue de favoriser les contacts et d'approfondir les connaissances dans les domaines de : la démocratie d'entreprise et les systèmes participatifs ; la gestion collective ; le développement local et les pratiques visant l'autonomie. »³ Le champ d'étude du Crida s'est ensuite élargi à toutes recherches, actions et évaluations en vue d'approfondir les connaissances socio-économiques, en particulier dans les domaines suivants : l'économie plurielle et l'économie solidaire ; les services de proximité et les initiatives locales ; l'insertion, les politiques de l'emploi et de protection sociale ; les fonctionnements socio-économiques et la démocratie.

Lors de sa création, Jacques Gautrat (*alias* Daniel Mothé) sera désigné président de ce centre de recherche associatif, Bernard Eme secrétaire, Isabelle Mahiou puis Marie-France Gounouf, trésorière et Jean-Louis Laville délégué général. Association fondée sur des principes autogestionnaires, l'ensemble de ses salariés siègeront, dans une première période, au conseil

¹ Statuts du Cicra, Article 2.

² Pour reprendre les termes de l'éditorial rédigé par Bernard Eme (1981) dans *MAD'Gazette*.

³ Statuts du Crida, Article 2.

d'administration⁴. Ces quatre personnes formeront « les fondateurs historiques » du Crida travaillant avec un réseau large de chercheurs et de praticiens (Bérangère Regnault, Arturo Palma Torres, Jean-François Marchat, Bruno Colin, Madeleine Hersent, Guy Roustang, Joseph Haeringer, ...) qui participeront au conseil d'administration, au conseil d'orientation voire à la présidence de l'association. Durant les années 1990-2000, le groupe des fondateurs sera rejoint par des chargés de recherche d'une nouvelle génération (avec, par ordre d'arrivée, Laurent Gardin, Laurent Fraisse, Elisabetta Bucolo) qui resteront en lien avec le Crida jusqu'à sa disparition en 2015. Cette équipe a fonctionné sur le principe de la mutualisation à la fois : (1) de temps de travail salarié et bénévole (administrateurs, statutaires), (2) de revenus et de temps de travail salariés, (3) de temps d'études, de temps formation et de temps de réalisation de thèses. Elle n'a donc pas été une simple structure de gestion des contrats de recherche individuels mais bien une organisation collective du travail. Cette forme de gouvernance du Crida n'a pas fondamentalement évolué dans le temps, avec un fonctionnement autogestionnaire rythmé par des réunions d'équipe mensuelles entre administrateurs, salariés et chercheurs statutaires.

Grâce à un accord de coopération avec le Laboratoire de sociologie du changement des institutions – LSCI (Iresco-CNRS) fondé par Renaud Sainsaulieu, le Crida deviendra une équipe de recherche membre du laboratoire. Cette coopération démarra, en 1988, par un séminaire sur le développement local et un projet de revue sur l'entreprise. En outre, la mutualisation des moyens commencera à se consolider à cette même époque grâce à l'affectation au Crida du temps de travail de recherche de Gautrat, chercheur CNRS⁵. Ses travaux de recherche, à l'époque, portaient sur la démocratie en entreprise beaucoup plus « rentables » que ceux des services de proximité et de l'insertion qui pourront alors se développer en parallèle. L'intégration au CNRS et à l'équipe du LSCI a permis de donner une légitimité plus grande aux travaux de recherche des membres du Crida qui commencent à cette époque à esquisser des théorisations plus construites sur les initiatives solidaires et à s'inscrire dans des réseaux de recherche internationaux (Laville et *alii*, 1992). Toutefois, en 2004, après la fusion du LSCI et du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les organisations et le travail (Griot) pour former le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Cnam-Lise-CNRS), le Crida est obligé à changer son modèle de fonctionnement avec l'externalisation de la contractualisation. En effet, le conseil de laboratoire mettra en garde contre l'utilisation des moyens publics par une association. Les travaux de recherche des membres du Crida se distingueront entre ceux faisant partie de publications scientifiques (ouvrages, articles, communications...) répertoriées dans les activités du Lise et ceux d'études, évaluations, diagnostics... répondant aux commanditaires du Crida. Ce changement sera déterminant pour le Crida, notamment en termes de publication des résultats des recherches des membres qui n'apparaîtront plus sous la signature Crida. Les membres du Crida deviendront membres, ou membres associés, du Lise à titre individuel et animeront un axe de recherche, dénommé d'abord Sociologie économique et démocratie (Sed) puis Solidarité, territoire, innovation (STI). Plus tard, durant les années 2010, la modification des pratiques des commanditaires fragilise encore plus le collectif de recherche. En effet, non seulement on fait de plus en plus appel aux laboratoires universitaires plutôt qu'à des organismes privés de recherche mais les montants affectés sont moins importants. Ainsi, les temps plus réflexifs sur les travaux d'études et d'évaluation sont grandement réduits à la faveur de temps de gestion et de prospection. Cette évolution s'est accompagnée d'une

⁴ Jacques Gautrat, président de l'association était le seul chargé de recherche de l'équipe en poste au CNRS.

⁵ Cf. Assemblée générale du Crida du 15 décembre 1987.

intégration de la majeure partie des salariés du Crida au sein du monde universitaire qui ne leur a plus laissé la possibilité de s'investir dans l'association. La cessation des activités du Crida en 2015 est due à l'ensemble de ces événements.

L'attachement à cette association de recherche-action originale a permis aux personnes qui l'ont animée une intégration professionnelle dans le monde de la recherche et l'exploration de thématiques nouvelles. Tout en s'inscrivant dans le champ de la sociologie économique, ses membres privilégient une approche pluridisciplinaire des mutations contemporaines. Leurs analyses, construites en lien avec les acteurs de la société civile, contribuent à visibiliser une pluralité d'innovations socio-économiques et à alimenter le débat public autour d'elles. Grâce à son activité de recherche, le Crida a essayé de favoriser les contacts, les dialogues et les débats publics permettant de « renforcer les relations entre sciences sociales et société civile », dans deux directions : 1/générer et approfondir des connaissances sur des pratiques socio-économiques encore trop peu connues, et 2/construire ces savoirs par des démarches réflexives menées en lien avec des acteurs de la société civile. Dans les milieux professionnels et militants (économie sociale et solidaire, associations, insertion, formation continue...), le Crida a été une référence en termes d'interventions et d'études.

Les apports des interventions du Crida en économie solidaire

Les études et recherches menées par le Crida se situaient à plusieurs niveaux d'intervention (recherche, études, évaluations). Les membres du Crida ont été régulièrement impliqués dans des recherches européennes, pour des organismes et institutions publiques de recherche, des collectivités territoriales notamment dans le cadre des politiques locales de l'ESS. Ils ont également effectué des diagnostics et évaluations, notamment auprès d'associations d'action sociale et médico-sociale, de structures d'insertion, d'initiatives de l'économie solidaire, ou encore de syndicats. Le Crida a également évalué certains programmes de la Fondation de France et des politiques publiques territoriales de l'ESS.

Les réflexions du Crida ont pu déboucher sur des expérimentations socio-économiques. Ainsi, ses travaux sur les services de proximité et l'insertion (Eme, 1987, Eme et Laville, 1988...) ont permis l'élaboration de principes directeurs pour la mise en œuvre de services de proximité et la création, en 1989, de l'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP) et suite, à une décision du conseil des ministres, de lancer une expérimentation nationale d'un programme de services de proximité sur 20 sites et 40 projets. Cette expérimentation et les travaux de Crida joueront un rôle important pour la théorisation de l'économie solidaire qui deviendra le premier axe de recherche du Crida.

Une intervention engagée visant la production de changement

Esquissés par Marchat en 2001, il est possible de formaliser une méthode d'intervention et un espace de recherche-action spécifiques au Crida. « Pour ce qui est des acteurs sociaux, le Crida rejoint les positions développées par l'interactionnisme symbolique qui tient chacun pour capable de produire ses analyses de la société et d'en tirer les conséquences : selon l'heureuse expression d'Arnold Garfinkel, l'acteur n'est pas un « idiot culturel », il doit être tenu pour « sociologue à l'état pratique ». Aussi peut-on (et doit-on) bénéficier des analyses qu'il produit, avec ses propres moyens conceptuels et les mettre en débat. » (Marchat, 2001, p. 12-13). Cette posture caractérise la manière de percevoir et de construire des objets de recherche, de les modéliser, de les analyser et de les restituer. En sciences humaines et sociales, la difficulté de la mise à distance des objets étudiés et le souci de scientificité

imposent des degrés de réflexivité divers. Au Crida, ce postulat est questionné à la faveur d'une posture qui admet une « connivence » plus grande avec les « terrains de recherche », voire un engagement auprès des acteurs. Les recherches mobilisées ont vocation à produire une action délibérée de transformation de la réalité ainsi que des connaissances sur les problèmes sociaux et leur transformation. Faire de la recherche « avec » plutôt que « sur » les acteurs en reconnaissant leur « compétence d'acteur en contexte » (pratiques de recherche à caractère participatif) n'a pas pour autant vocation à se substituer à l'expression des acteurs. « Le Crida ne vise pas à devenir « la voix des sans voix », pas plus qu'il ne souhaite s'effacer du débat : s'agit plutôt de pouvoir participer à la production d'une nouvelle intelligibilité des situations et ce, de deux façons. D'une part en poursuivant le travail de recherche dont c'est la vocation ; d'autre part, en contribuant à l'élargissement du débat public. Cet élargissement est envisagé tant du point de vue de la mise en débat de nouvelles questions que de son ouverture à la participation d'une population qui en est largement exclue aujourd'hui. Il s'agit donc « d'ouvrir la voie aux sans voix. » (Marchat, *Ibid.*).

Cette posture engagée est confortée par l'inscription du Crida dans le LSCI-CNRS, dirigé par R. Sainsaulieu. Au tournant des années 1980, une « branche particulière de la sociologie » (Pirou, 2006) a émergé en France, notamment sous l'impulsion de ce laboratoire, qui préconise une posture « d'intervention sociologique ». Ce qui signifie pour le chercheur avant tout de s'inscrire dans l'action, comme le montre Uhalde (2016, p. 9), de « peser sur le cours des choses, en répondant à des demandes d'éclairage de problèmes particuliers, d'aide, de conseil ou d'accompagnement, tout en visant l'amélioration des relations sociales. » Il s'agit en effet d'une type d'intervention qui mobilise le sociologue dans la production de connaissance dont la finalité est de produire un changement, d'intervenir sur un système social pour le faire évoluer, d'apporter un point de vue tiers pour accompagner la mobilisation des acteurs et expérimenter de nouvelles pratiques collectives. Les membres du Crida adhèrent à cette réflexion et produisent des interventions, notamment dans les associations, qui s'inscrivent dans le sillage d'une conception engagée et interventionniste de la sociologie. L'intention étant celle de faire émerger des savoirs tacites par une « observation en co-présence physique de longue durée » (Dahan-Seltzer, 2016) et contribuer à proposer des actions transformatrices se fondant sur les résultats des observations et enquêtes, mobilisées avec les différentes parties-prenantes au sein des initiatives.

La théorisation de l'économie solidaire

La conceptualisation de l'économie solidaire dans les années 1990 s'est démarquée de celle de l'économie alternative, construite dans les années 1970, et s'est inscrite d'emblée en contrepoint de l'économie sociale. En effet, alors que la reconnaissance de cette dernière mettait surtout en évidence de grandes fédérations coopératives, mutualistes et associatives, l'économie solidaire a voulu incarner une démarche « par le bas » soulignant les dimensions socio-politiques et non seulement socio-économiques de multiples pratiques de terrain, et ce, au sein d'organisations ne se situant pas nécessairement dans les statuts juridiques du triptyque coopérative - mutuelle - association. L'économie solidaire s'est nourrie de retours historiques vers l'associationnisme ouvrier du XIX^{ème} siècle, elle s'actualise dans un ancrage fort et partenarial auprès de promoteurs d'initiatives innovantes contemporains qui en constituent le terrain empirique. Ses concepteurs assument par ailleurs une dimension normative explicite visant à contribuer à transformer l'ordre des choses à travers la promotion d'un autre rapport à l'économie. Elle constitue progressivement une catégorie d'identification et d'action collective pour un certain nombre « d'entrepreneurs de cause », ainsi qu'en témoignent les mobilisations de l'Inter-réseaux économie solidaire puis du Mouvement pour

une économie solidaire ou de divers collectifs territorialisés comme l'APES, l'ARDES, l'APEAS...(Scolaro, 2014). Toutefois, le développement du terme d'économie sociale et solidaire apparu aux tournants des années 2000 et diffusé à partir de politiques publiques d'abord territoriales puis nationales (loi de juillet 2014) tend à atténuer l'originalité de l'approche de l'économie solidaire qu'il faut rappeler.

L'économie solidaire se propose de prolonger la conceptualisation de l'économie sociale en insistant sur deux points (Gardin, Laville, 2017). Au niveau socioéconomique, au-delà d'une approche de l'entreprise non capitaliste, il s'agit, à la suite de Karl Polanyi, d'ouvrir une réflexion fondamentale sur l'économie et la pluralité de ses principes. La définition de l'économie solidaire (Eme et Laville, 1994, 2006 ; Laville, 1994) a repris l'analyse polanyienne, selon laquelle il convient de s'inscrire dans une approche non pas formelle mais substantive de l'économie. Alors que la définition formelle de l'économie privilégie logiquement les mécanismes du marché en s'intéressant à l'étude des choix rationnels par la confrontation de l'offre et de la demande des biens et services échangés en situation de rareté, la définition substantive fait référence à « la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables » et renvoie à « l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire ses besoins » (Polanyi, 1975, p. 239). Polanyi montre que le marché n'a pas toujours été dominant et que sa place prépondérante est à relativiser, du fait des rôles joués par les mécanismes de réciprocité, de redistribution et d'administration domestique. L'enjeu, pour la conceptualisation de l'économie solidaire, est de saisir si, tout comme les entreprises capitalistes représentent l'institution typique du marché, et tout comme l'État et les collectivités publiques relèvent de la redistribution, les initiatives solidaires peuvent, tout en mobilisant d'autres ressources, être représentatives d'une économie où la réciprocité égalitaire joue un rôle décisif (Gardin, 2006 ; Gardin et Laville, 2017), au-delà de l'impulsion réciprocitaire qui engendre leur création (Eme, 1991). Au niveau socio-politique, outre le caractère privé des organisations visées, il s'agit de souligner le fait qu'elles incluent un registre public qui leur est consubstantiel. Les travaux du Crida sur espaces publics de proximité (Eme et Laville, 2006) permettent d'introduire un axe socio-politique dans l'analyse. Ces espaces publics de proximité, inspirés de Jürgen Habermas (1988), sont conçus comme étant de lieux autonomes d'engagement, de réciprocité et de solidarité, condition d'une participation non instrumentale des acteurs de la société civile à la démocratie. Il s'agit donc non seulement d'interroger les formes de démocratie représentative mobilisées mais également de questionner le rôle politique des initiatives solidaires dans l'espace public.

L'apport dans les formations en économie sociale et solidaire

Les membres du Crida sont intervenus dans le cadre de diverses formations supérieures. Initialement très ponctuelles, ces interventions sont devenues structurantes. Les enseignements ont permis, d'une part, de donner une visibilité plus grande aux travaux de recherche engagés par le Crida et, d'autre part, de les mettre en débat auprès d'un public averti. En effet, ces formations, se déployant pour une grande majorité dans le cadre de la formation continue, constituent des moments privilégiés d'échange avec les étudiants qui sont, dans la plus grande majorité, des membres d'associations, des porteurs de projet, des travailleurs sociaux, des chargés de mission auprès d'élus, ... Leurs réflexions permettent de mettre en perspective les apports théoriques du Crida avec les réalités de terrain. Ainsi, le programme d'enseignement du Crida vient interroger et éclairer les rapports entre économique et social, grâce à l'analyse des innovations dans le champ de l'économie sociale et solidaire. On peut distinguer trois types d'intervention, l'une dans les écoles de travail

social, dans le cadre des diplômes destinés aux cadres du secteur social et médico-social⁶, l'autre dans des écoles de commerce⁷ et une troisième dans les universités, dans le cadre des formations supérieures de type master de spécialisation ou professionnel⁸. Nous nous attacherons à analyser ce troisième type d'intervention et les apports spécifiques du Crida dans ces formations universitaires, en prenant plus particulièrement l'exemple de deux diplômes de niveau master.

2. L'Executive Master « Sociologie de l'association et action dirigeante », Sciences Po Paris

Le Crida a eu un rôle central dans la création de ce master⁹ et l'ensemble de ses membres est intervenu dans la formation avec des fonctions différentes, soit en qualité de directeurs/trices scientifiques et pédagogiques soit comme intervenants lors des cours magistraux, soit pour assurer le tutorat des participants à l'écriture de leur mémoire.

Dès 1994, et afin de répondre à l'évolution des demandes des associations, la Direction de la Formation Continue de Sciences Po a proposé un cycle de formation sur le fonctionnement associatif. Ce cycle, sanctionné par la délivrance d'un diplôme spécifique : Executive Master en « Sociologie de l'association et action dirigeante » est délivré par l'IEP de Paris (formation continue). Cette formation s'adresse aux cadres dirigeants d'association (directeur général, secrétaire général, délégué général, directeur de services associatifs, etc.) ainsi qu'aux responsables qui, au sein du service public, sont en relation avec différentes composantes du champ associatif, dans la diversité de ses secteurs (action sociale, médico-sociale, sanitaire, éducation populaire, culture, habitat, insertion, etc.). Voulant se différencier des diplômes du secteur, axés sur le management des ressources humaines et la gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service¹⁰, les contenus de la formation évoluent vers un objectif plus ample : de permettre d'acquérir un savoir approfondi concernant les spécificités associatives dans l'action dirigeante et de développer des stratégies nouvelles de dirigeance où la démocratie participative, le partenariat et la négociation occupent une place centrale.

Le programme s'est appuyé sur une formation-recherche durée 4 ans (de 1990 à 1994) menée conjointement par des chercheurs du LSCI, dont Jean-Louis Laville, Renaud Sainsaulieu, Patrick Boulte, et des dirigeants associatifs, dont Joseph Haeringer, Anne Lichtenberger,

⁶ Deux formations supérieures du Centre de Formation Buc Ressources dans les Yvelines, destinées à des cadres ou futurs cadres du secteur social et médico-social : le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), pour lequel Buc Ressources est agréé par l'Ecole nationale de la santé publique (ENSP) et le Diplôme supérieur en travail social (DSTS).

⁷ Une spécialisation de cinquième année (master 2) dédiée aux « Métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire » à l'ESSCA – Ecole de Management, Angers. La création du master Économie solidaire et logique de marché de l'Institut Catholique de Paris qui n'a toutefois pas donné suite à la réalisation d'enseignement pas l'équipe du Crida.

⁸ Outre les masters de Sciences Po et de l'université de Valenciennes que nous allons ici analysé, le Crida est aussi intervenu dans la création d'un module pour le master Management des associations de l'IAE Paris I (Université de la Sorbonne), deux formation BAC+4 au CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, le Certificat de spécialisation « Innovations sociales » et le Master 2 « Intervention et développement social. Economie sociale et solidaire ».

⁹ Depuis sa création en 1994 cet Executive Master a changé trois fois d'intitulé : « Les fonctionnements associatifs », « Sociologie des associations et action dirigeante », « Dirigeant associatif ».

¹⁰ Cf. les programmes des Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) destinés au même public.

Louis Rizzo, ayant exercé leurs responsabilités pendant plusieurs années au niveau régional ou national. Les regroupements avaient lieu dans le cadre de la Formation Continue de l'IEP de Paris et ils ont permis de mettre au point une approche théorique du fonctionnement associatif autant qu'une méthodologie et des outils de diagnostic inédits. L'origine du groupe de recherche est assez emblématique d'une certaine forme d'implication du « sociologue intervenant » qui cherche à discerner non seulement des connaissances mais à produire des outils de changement. Ainsi, les chercheurs et les dirigeants associatifs réunis dans ce groupe, ont mis en œuvre un processus d'élaboration collective pour répondre à l'attente des dirigeants d'association d'une forme de reconnaissance de leurs pratiques et de leur savoir-faire. Il a été question avant tout d'identifier les spécificités du « fait associatif » pour dépasser la vision étriquée de ce « monde social » spécifique, assimilé souvent à une forme résiduelle du marché ou de l'Etat. « Comprendre les problèmes et les réalités spécifiques de ces fonctionnements associatifs de milieux associatifs était donc une phase nouvelle de sociologie des associations qu'il devenait urgent d'aborder. » (Haeringer *et alii*, 1997, p. 16)

L'idée des chercheurs et acteurs qui se sont ainsi retrouvés était d'analyser l'association à travers une démarche coopérative originale qui était également la retranscription d'un objectif commun, réfléchir aux formes d'engagement et de démocratisation de la société induites par l'agir associatif. Plus de 80 associations ont donc été prises en compte dans le panel qui a servi de base au travail collectif de formalisation d'un modèle explicatif propre au fait associatif. En effet, les dirigeants participants au groupe de recherche avaient fait le constat d'un manque de méthodes pertinentes pour prendre en compte les raisons profondes d'éventuels dysfonctionnements ou crises pouvant traverser les associations. Se focalisant sur la dimension organisationnelle ou stratégique, les audits font en effet une impasse sur les raisons qui motivent l'engagement et l'implication des membres associés autour d'un projet.

Initialement, le programme de recherche s'est inspiré des travaux et des outils méthodologiques mobilisés dans le cadre d'une autre formation de Sciences Po, destinée aux dirigeants de l'entreprise, fondée sur les travaux sur la culture et la construction identitaire des individus dans les organisations de Sainsaulieu (1977) et proposant une méthode de diagnostic sociologique de l'entreprise (Sainsaulieu, Piotet, 1995). « L'objectif était de permettre une comparaison des modes d'organisation des associations avec ceux des associations productives, en transposant les méthodes sociologiques d'analyse des entreprises à des cas concrets d'associations, mais en dégagant aussi les spécificités des fonctionnements associatifs. » (Sainsaulieu, Laville, 1997, p. 13) Cependant, ces outils se sont montrés insuffisants et ont demandé à être complétés pour identifier et mieux caractériser les logiques individuelles et collectives mobilisées autour d'un projet associatif.

Intégration des apports théoriques sur l'économie solidaire

Les apports théoriques développés dans le cadre des recherches du Crida sur l'économie solidaire viennent fortement impacter la construction des contenus de la formation de Sciences Po. Notamment, « il a été nécessaire de retraduire nos apports théoriques sur les espaces publics de proximité, travaillés dans le cadre des initiatives solidaires, au milieu associatif. En particulier, lorsqu'on avait à travailler sur des associations très anciennes du médico-social et social, il a fallu opérer une translation et se focalisant sur l'historicité et les temps longs du projet associatif. » (Extrait entretien avec Laville). Dans ce sens, l'association n'est pas considérée uniquement comme une organisation mais caractérisée comme un espace de médiation visant à promouvoir dans l'espace public des questions auxquelles sont confrontés les individus et à contribuer à leur prise en compte dans l'action publique. Le

projet associatif, et les logiques qui le sous-tendent, traduisent ces aspirations. Une question méthodologie et théorique traverse ce constat : comment les associations redéfinissent-elles au fil de leur évolution, ce qui fait sens pour les acteurs, leur bien commun et l'explicitent-elles dans leur projet ?

Pour y répondre, le groupe de recherche fait appel à l'analyse institutionnelle en s'appuyant sur les travaux développés par la revue de Cornélius Castoriadis, *Socialisme et barbarie*, aussi bien que par les apports des sociologues tels que René Lourau et Georges Lapassade (1971). Au-delà des différences, ce qui caractérise ces travaux est une posture « interventionniste » et une conception volontariste du changement social. Dans ce sens, la notion d'institution permet d'introduire une réflexion sur « l'instituant et l'institué » (Castoriadis, 1975). L'institué désigne l'ensemble des rapports sociaux établis, nécessaires et dits naturels alors que l'instituant traduit la dimension de transformation dynamique et de création de « significations nouvelles qui viennent bouleverser les formes historiques existantes » (Poirier, 2003, p. 388). Dans cette configuration, les associations ne sont pas perçues comme des prestataires de service public mais apparaissent comme une forme de coopération où les individus se saisissent de questions relevant de la sphère privée ou publique pour apporter des réponses qui répondent à une certaine vision de la solidarité ou du « vivre ensemble » et contribuent à augmenter les capacités d'agir des individus concernés. Pour ce faire, elles façonnent des logiques institutionnelles qui « rendent compte des raisons d'être qui structurent la coopération entre les divers acteurs que sont les bénévoles, les salariés et les destinataires de l'action » (Haeringer, 2008, p. 133). Par l'affirmation d'une capacité instituante des acteurs associatifs, il s'agit de donner à voir la contribution directe des associations à la démocratie en ceci qu'elles contribuent à la transformation et au questionnement du cadre institué. L'ensemble des « analyseurs »¹¹ permettant de mettre en exergue cette capacité instituante des associations est donc prise en compte pour révéler et visibiliser les dynamiques collectives, les rapports sociaux permettant l'émergence de l'agir associatif. Ces apports théoriques, centrés sur la dimension démocratique et la capacité instituante des associations, se sont donc greffés aux apports mobilisés dans l'entreprise, en restant toutefois inscrits dans une critique des démarches fonctionnalistes. Ce qui va constituer le socle de connaissances à partir duquel la formation s'est structurée.

Les échanges avec les dirigeants associatifs, l'évolution des recherches au sein du Crida ainsi que les transformations du contexte institutionnel et économique, conduisent à l'évolution progressive des contenus de la formation. Ainsi, durant les années 2000, d'autres recherches (Gardin, Bucolo, 2004) mobilisées par les chercheurs du Crida, ont eu un impact décisif sur les contenus de la formation. En particulier, les travaux sur l'hybridation des ressources. En se référant plutôt à la dimension socio-économique de l'économie solidaire, ce qui est recherché est de mettre en exergue la capacité de négociation des associations sur les objectifs et les moyens, en envisageant une pensée sur l'économie plurielle. La question de l'hybridation des ressources en association est posée pour échapper aux logiques de programme et servir plutôt une logique de projet dans laquelle les apports monétaires et/ou non-monétaires traduisent les choix associatifs. L'activité économique, au-delà de son aspect comptable, doit se concevoir comme un moyen favorisant des rapports d'égalité et des formes de régulation avec les pouvoirs publics. D'une approche sociologique centrée sur les spécificités associatives par

¹¹ On utilise ici le terme « analyseur » au sens de Lourau comme un dispositif matériel qui fait l'analyse : « ce sont des événements, des individus, des groupes, des systèmes matériels qui provoquent l'apparition de la société » (Lapassade, 1971, p. 188)

rapport à l'entreprise et au secteur public, les apports théoriques mobilisés dans le cadre du Master évoluent vers une sociologie de l'action publique. Les différentes formes d'encastrement politique sont étudiées sous formes de régulations entre acteurs associatifs et pouvoirs publics (Bucolo, 2008, p. 193). Ces régulations peuvent à la fois rendre compte du degré de pouvoir coercitif de l'action publique sur les fonctionnements associatifs, mais également des interactions possibles entre les associations et les pouvoirs publics. A la différence des entreprises pour lesquelles l'environnement (marché, emploi, institutions, évolutions technologiques, politiques publiques, ...) constitue un contexte qui vient influencer leurs actions et nécessiter des adaptations de l'organisation (Lawrence et Lorsch, 1967), pour les acteurs associatifs il est plus opportun de proposer une analyse capable de rendre compte des possibles interactions avec l'environnement, et plus particulièrement avec les pouvoirs publics, non perceptibles dans une perspective externalisante de la contingence. Dans cette configuration, les dirigeants associatifs sont sensibilisés à concevoir autrement leur rôle d'orientation de l'association, en apportant une expertise légitime auprès des pouvoirs publics (et auprès de leurs partenaires) afin de contribuer à la définition des politiques économiques et sociales. De cette manière, ils contribuent à identifier les enjeux actuels de l'action publique et à trouver les formes de régulations pertinentes avec les institutions compétentes. Comme pour les initiatives solidaires, il s'agit par là de dépasser la seule action dans l'intérêt des membres de l'association pour œuvrer plus largement au changement institutionnel et à la démocratisation de la société.

La formalisation d'une méthodologie d'intervention

La contribution du Crida a été déterminante dans la formalisation des contenus de formation mais également en ce qui concerne les méthodes d'intervention. Déjà « Sociologie de l'association » (Sainsaulieu, Laville, 1997), l'ouvrage qui a servi de lancement à la formation était le résultat d'une dynamique de coopération entre chercheurs et praticiens. Dans l'introduction on peut lire : « les auteurs ont voulu retraduire le plus fidèlement possible cette pluralité d'implications, de méthodes et de pratiques pour mieux faire comprendre la vérité des fonctionnements associatifs de notre époque » (*Ibidem*, 1997, p.14). Cette dynamique de co-construction a traversé la formation en ayant un impact à la fois sur la méthode d'enseignement, de recherche et de confrontation d'expériences tout au long des différentes promotions. « Parvenir à la constitution plurielle d'un même savoir sociologique » représente, comme le montre Marchat (2001), un objectif à atteindre pour les chercheurs du Crida qui visent la prise en compte des savoirs multiples dans les recherches qu'ils mènent avec les praticiens. De la même façon, la formation de Sciences Po a pu évoluer grâce à l'apport des praticiens-étudiants-dirigeants qui ont suivi les cours. La formation a eu comme objectif de procurer aux responsables associatifs un savoir critique, une capacité d'analyse et des compétences immédiatement mobilisables dans leur pratique et face à leurs interlocuteurs. Elle a donné accès à des méthodes leur permettant de mieux positionner l'association dans un environnement mouvant et complexe¹². La réalisation de ces formes d'interaction s'est concrétisée à la fois dans l'évolution de la méthodologie du « diagnostic associatif », qui sera au cœur du dispositif pédagogique de la formation, jusqu'à la production d'un certain nombre d'ouvrages coécrits par les chercheurs-enseignants « spécialistes de l'économie solidaire » et les étudiants-dirigeants « spécialistes des pratiques associatives » (Laville et Sainsaulieu, 1997 ; Haeringer et Traversaz, 2002 ; Haeringer, 2008 ; Laville et Salmon, 2015).

¹² Voir Plaquette de la formation datée de 2012.

Par ailleurs, l'imbrication entre espaces de formation, de recherche et d'intervention a dépassé les murs de Sciences Po, car les chercheurs du Crida mèneront plusieurs interventions au sein des associations dans lesquelles les étudiants sont engagés, sous forme d'accompagnement au changement ou à la définition des projets associatifs, pour l'animation de conférences lors des AG, des journées de réflexion, pour des évaluations interne et externe... Cette forme d'intervention permettra d'une part, de diffuser une pensée sur le fait associatif inspirée des travaux sur l'économie solidaire et d'autre part, de contribuer à la réalisation de recherches largement appuyées sur des pratiques interventionnistes. Ce processus culminera avec la création d'une association des anciens étudiants du Master en août 2010, l'ARPPA (Association pour la Recherche et la Promotion d'une Politique de l'Association), encore aujourd'hui engagée dans la valorisation et conscientisation de l'apport politique des associations dans l'espace public. Elle a organisé deux manifestations (un colloque et une conférence) en mars 2012 et avril 2014 sur les thématiques suivantes « Associations - pouvoirs publics : nouveaux rapports, nouvelles stratégies » et « Les associations des secteurs social, médico-social et sanitaire sont-elles solubles dans l'Économie sociale et solidaire ? » qui ont réuni chaque fois près de 90 participants. Le Master s'est arrêté en 2015 en ayant formé environ 250 étudiants sur 8 promotions.

3. Le master « Développement Local et Économie Solidaire » de l'Université de Valenciennes

Pour comprendre le rôle qu'a joué le Crida dans la mise en place de ce diplôme, il faut revenir sur la genèse de celui-ci directement lié aux Assises régionales pour l'emploi qui a favorisé la rencontre et les travaux communs entre acteurs de la société civile, élus et monde universitaire. Cet espace inédit a été propice à la mise en œuvre de cette nouvelle formation et au développement de la politique de soutien à l'économie solidaire, déjà très implantée régionalement.

Genèse, les assises régionales pour l'emploi

Les acteurs du Nord-Pas de Calais ont été pionniers dans le développement et la reconnaissance de l'économie solidaire à un niveau régional dès la fin des années 1970 : première régie de quartier sur l'Alma Gare à Roubaix, associations intermédiaires, entreprises alternatives, organisations de la finance solidaire (Cigales, Autonomie et solidarité...), structures d'appui telles que le Giepp... Ces initiatives « passent par la création d'activités économiques dans un contexte où le chômage et l'exclusion s'imposent comme deux phénomènes majeurs mais elles se caractérisent également par leur souci de préserver l'autonomie des acteurs de la société civile » (Gardin et al. 2005). Le Crida est intervenu à de nombreuses reprises dans la région Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'études, diagnostic, évaluation... cette présence a aussi été renforcée par des travaux menés par l'ADSP dans cette région fertile en initiatives solidaires. Parmi les terrains de l'expérimentation ADSP, on relève ainsi l'association Chantier nature créée en 1990 et présidée par Guy Hascoët, futur secrétaire d'État à l'économie solidaire et artisan des négociations amenant en 1992, de l'écologiste Marie-Christine Blandin comme présidente de région.

L'accord négocié, entre le parti socialiste qui ne peut plus obtenir de majorité, et les verts va entraîner une prise en compte nouvelle de l'économie solidaire par les pouvoirs publics. En l'absence de majorité au conseil régional, le budget 1993 est rejeté en première lecture car il ne s'intéresse pas suffisamment à l'emploi aux yeux de ses opposants. Pour faire face à ce blocage, la région lance les Assises pour l'emploi et le travail en 1994. « La démarche

mobilise environ un millier de personnes qui se réunissent dans six ateliers pendant quatre mois, des chefs d'entreprises, des membres et responsables d'associations, des syndicalistes, des actifs et des retraités, des chômeurs, des élus » (*Ibid*). Parmi ces ateliers, va être abordée la question de la formation des porteurs de projets dans l'insertion, les services de proximité... L'animation de ces ateliers par des « chercheurs parisiens qui nous expliquent ce que nous faisons depuis des années »¹³ interpelle l'un des participants, Gérard Dechy qui s'interroge sur le rôle que pourrait jouer les universités régionales. Cet universitaire en sciences physique, avec « un pied dans l'université et un pied comme citoyen », est engagé au conseil municipal de sa ville sur la mise en place du volet insertion du RMI et dans une association d'insertion par l'économique. Il est en charge professionnellement de la coordination de formation permanente pour les universités de la région et va solliciter ces dernières pour lancer une formation. Ses objectifs sont multiples, que les créateurs d'initiatives solidaires ne travaillent plus chacun dans leur coin, qu'une méthodologie puisse être développée et que les expériences isolées puissent être modélisées « pour ne pas réinventer l'eau chaude chacun dans son coin ». Parmi les six universités sollicitées, seule l'université de Valenciennes répondra à cette proposition. C'est un professeur de chimie, Jean Defrenne qui a des fonctions dans le service de formation continue et qui est en même temps impliqué dans la vie associative à travers une association vendant des paniers issus de cette production bio dynamique, qui va s'impliquer dans le montage du projet. Ensemble ils vont solliciter un autre enseignant chercheur, juriste, Patrick Loquet, revenu à l'université après des détachements dans des cabinets ministériels et à la région pour la mise en place d'universités régionales, pour travailler à la mise en place de cette formation. Une réunion est organisée avec les acteurs de la société civile pour réfléchir à la formation à mettre en place et à ses objectifs. Une trentaine de personnes sont présentes, les débats portent sur la finalité de la formation. L'objectif de former des dirigeants de structures d'insertion par l'économique à l'instar du DESS de Marne La Vallée est débattu. L'un des participants, Christian Tytgat, directeur du Giepp, convainc l'assemblée d'élargir l'approche et de former des porteurs de projet à l'économie solidaire. C'est par son intermédiaire que se fera le lien avec le Crida.

Le Crida avait en 1991 évalué l'action du Giepp. A posteriori, pour Tytgat, « en dehors du Crida, on n'avait pas de pratiques et d'échanges intellectuels sur ce que l'on voulait faire ». Cette évaluation avait permis d'étudier le concept d'entreprises insérantes portées par le Giepp qui développaient le retour à l'emploi de chômeurs à partir de l'accompagnement à la création de nouvelles entreprises qui s'engageaient à recruter au minimum de 30 % de chômeurs de longue durée (Eme et al., 1991). Dès cette époque, les membres du Giepp soulignaient les limites de la logique de *sas* de l'insertion par l'économique qui consiste à ne recruter que sur des durées déterminées des personnes en insertion pour les remettre ensuite sur le marché du travail. Pour eux, cette démarche ne permet pas la création de nouvelles activités permettant un emploi durable des personnes. Le concept d'entreprises insérantes n'a jamais été reconnue par les pouvoirs publics à la différence des pratiques des coopératives sociales italiennes ou des entreprises d'insertion belges.

Une telle perspective rejoignait les conclusions de l'expérimentation menée par l'ADSP qui montraient que les services de proximité ne pouvaient être réduits à des supports pour le traitement social du chômage. Dans le cadre des Assises, les membres du Crida vont être

¹³ Cf. Les citations qui suivent sont extraits de la soirée, *Les vingt ans de la filière "Intervention sociale et économie solidaire"*, Valenciennes, 2015, <http://www.univ-valenciennes.fr/FDEG/soiree-exceptionnelle-les-vingt-ans-de-la-filiere-intervention-sociale-et-economie-solidaire-partie>

sollicités pour travailler à la définition d'une politique pour le développement des services de proximité. Toutefois, la méfiance des acteurs régionaux vis-à-vis du monde de la recherche parisien est toujours présente et c'est à l'ADSP qu'une première mission sera confiée sur les emplois de service pour la ville de Lille (Laville et al., 1995). Cette étude va explorer les besoins nécessaires des porteurs de projet et sera prolongée par un second rapport, cette fois réalisé par le Crida, pour la mise en place d'une première politique régionale sur les services de proximité qui préfigurerait les premiers plans de développement de l'économie sociale et solidaire en région (Laville en coll., 1996).

Conception de la formation et apports du Crida et de l'ADSP

Le diplôme universitaire « Développement local et économie solidaire »¹⁴, créé en 1995, sera la première formation à recourir au concept d'économie solidaire tel que théorisé par le Crida à une période où il n'existait que le diplôme de l'université du Mans en sciences de gestion sur les organisations traditionnelles de l'économie sociale. La conception de la formation est assurée par les enseignants chercheurs de l'université valencienne qui, on l'a vu, n'ont pas de spécialisation dans l'économie solidaire mais qui sont largement impliqués dans le développement de celle-ci au niveau militant. Ils vont dès la première année demander au Crida et à l'ADSP d'intervenir.

Conception du Master Développement local et économie solidaire

L'objectif du parcours « Développement Local et Économie Solidaire » (DLES) du AES, est de former des professionnels qui participent au développement de l'économie solidaire par : la création d'initiatives solidaires et d'utilité sociale, la direction et l'encadrement d'entreprises solidaires, leur accompagnement dans une perspective de développement local au sein de collectivités ou de regroupements professionnels. Les objectifs sont de connaître, imaginer au niveau local, les initiatives solidaires, stratégies nouvelles et pratiques économiques susceptibles de favoriser le retour à l'emploi, la cohésion sociale et la réponse aux enjeux environnementaux en s'appuyant sur l'expérience et la compétence de l'ensemble des partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'originalité de cette formation est de se fonder sur l'alternance à partir de stages de longue durée et de contrat de professionnalisation. Les postulants au master sont sélectionnés à partir du projet professionnel envisagé et de l'obtention d'un lieu d'alternance préalable à l'entrée dans la formation. L'accompagnement sur ces deux aspects se réalise donc dès le début de l'année civile correspondant à la rentrée universitaire. L'accompagnement des étudiants dans la réalisation du projet d'économie solidaire est assuré conjointement par des enseignants chercheurs (Patrick Loquet, Gérard Dechy puis Laurent Gardin) et des professeurs associés, professionnels de l'économie solidaire (Christian Tytgat, Michel Roussel puis Christophe Lemoine).

Les travaux du Crida sur l'économie solidaire serviront de base théorique au master DLES. Leur transmission s'incarnera durant les douze premières années à travers les cours délivrés par Bernard Eme sur les fondements de l'économie solidaire en montrant notamment sur ses

¹⁴ Depuis 2015, cette formation constitue un parcours du Master AES nouvellement créé à la FDEG. A l'origine, en 1995, ce fut un diplôme universitaire n'accueillant que des étudiants en formation continue, il bénéficiera l'année suivante de la campagne d'habilitation exceptionnelle lancée du ministère pour devenir un DESS puis un Master. En 2010, un accord entre la FDEG et l'IAE permettra l'ouverture d'une première année de ce diplôme devenu une spécialité d'un parcours sur l'entrepreneuriat et prendra alors durant cinq années l'intitulé de Développement local, entrepreneuriat et économie solidaire.

dimensions socio-politique et socio-économique. Les travaux de l'ADSP ont servi de support à la méthodologie utilisée par les étudiants pour la mise en œuvre de leur projet d'économie solidaire. Cette méthodologie (ADSP, 1998) se distingue des méthodes propres aux études de marché ou de la réalisation du *business plan*, en prenant en compte l'originalité des demandes sociales qui ne sont pas forcément solvables sur le marché, la dimension collective des projets, la mobilisation de ressources diversifiées... Deux caractéristiques fondent la méthodologie de l'ADSP pour le développement de services solidaires : « les services sont conçus à travers de micro-espaces publics qui permettent une construction conjointe de l'offre et de la demande » (ADSP, 1998, p. 29), « une fois créés, les services solidaires se consolident pas une hybridation des ressources ».

Elle se décline suivant quatre étapes : 1°) la formalisation du projet avec notamment le renforcement de l'identité collective de son portage ; 2°) l'élaboration d'un scénario préfigurant le projet et ses activités avec notamment l'expression des besoins et demandes des usagers, clients et habitants ; 3°) la formulation des hypothèses de montages juridiques et financiers avec notamment la prise en compte de la pluralité des économies ; 4°) la mise en discussion et la validation partenariale du scénario et des hypothèses de montage.

Ces fondements théoriques et cette méthodologie de projet ont trouvé leur relais dans les cours portant sur les outils permettant le montage et la gestion des initiatives solidaires. Dans un premier temps, des enseignements en gestion financière, en gestion de ressources humaines... étaient apportés par les enseignants-chercheurs en poste suivant des formats semblables à ceux réalisés pour des étudiants se dirigeant vers l'entrepreneuriat capitaliste. Progressivement, ces cours ont mieux pris en compte les spécificités de l'économie solidaire notamment avec l'intervention de professionnels de l'ESS (accompagnateurs de projet, consultants, fonctionnaires, commissaires aux comptes...) transmettant leurs savoirs en marketing sociale et solidaire, gestion financière des associations et coopératives, démarche de progrès...

Intégration de l'ESS et du développement local

Le développement local est aussi une dimension constitutive forte de cette formation même si son identité se trouve principalement dans la dimension économie solidaire. Les enseignements sur le développement local s'inscrivent donc dans une perspective solidaire. Ils sont apportés par des consultants tels que Extra-muros puis Extra-cité, des chargés de missions de collectivités territoriales ou encore du centre d'étude et de recherche en développement durable... Ces apports offrent ainsi des connaissances de méthodologies de développement territorial complémentaires à celle de l'ADSP.

Même si l'ancrage de cette formation dans l'économie solidaire est fort, l'inscription plus large dans l'économie sociale et solidaire n'est pas négligée. Malgré des rapports qui ont pu être tendus entre ses différentes composantes au tournant des années 1990 / 2000, l'ensemble des acteurs de l'ESS ont été mobilisés dès la création de la formation : Acteurs pour une économie solidaire, Chambre régionale d'économie sociale, professionnels des mutuelles, des coopératives, de l'insertion par l'activité économique, du développement rural... fournissant outre la connaissance des différents filières, un carnet d'adresse riche aux étudiants. Cette connaissance de l'ESS passe aussi par le campus numérique de l'économie sociale et solidaire développé à partir du master DLES mais mobilisant outre le Crida des contributions de différents universitaires en économie sociale et solidaire dont une grande part sera à l'origine du réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) : Danielle

Demoustiers sur l'histoire, Nadine Richez Battesti sur l'utilité sociale, Cyrille Ferraton pour la finance solidaire, Jacques Prades sur les territoires, Claire Heber Suffrin pour les réseaux d'échanges réciproques de savoir...

Les développements des formations et de la recherche en économie sociale et solidaire sur les Hauts de France ont amené avec l'appui des collectivités territoriales (Métropole européenne de Lille, Conseil régional...) à la création d'une chaire en économie sociale et solidaire et soutenabilité des territoires à la fois interuniversitaire, interdisciplinaire et partenariale (avec l'association de trois collègues : enseignants chercheurs, acteurs et regroupements de l'ESS, et partenaires publics). Le Master DLES est co-fondateur de cette Chaire qui offre un espace inédit de formation, de recherche mais aussi de dialogue entre chercheurs, acteurs, collectivités territoriales faisant écho aux Assises régionales pour l'emploi mais aussi en partie aux objectifs du Crida de favoriser les contacts, les dialogues et les productions permettant de renforcer les relations entre sciences sociales et société civile.

Conclusion

Les apports théoriques sur l'économie solidaire ainsi que la méthodologie spécifique d'intervention sociologique, mobilisées par les membres du Crida depuis l'origine du centre de recherche et jusqu'à sa fermeture en 2015, ont eu une influence certaine sur l'ingénierie pédagogique de nombreuses formations supérieures. Nous avons voulu plus particulièrement s'arrêter sur deux formations universitaires emblématiques par leurs modalités de création mais également pour leur ancienneté. Aujourd'hui, d'autres formations sont également héritières des recherches et interventions du Crida : le Master 2 « Intervention et développement social. Economie sociale et solidaire » ainsi que le Certificat de spécialisation « Innovations sociales » du Cnam-Paris, des modules du Master « Gestion des associations » de l'IAE Paris, pour ne citer que les principales. Les anciens membres du Crida sont pour la majorité d'entre eux impliqués dans le RIUESS afin de continuer à contribuer au lien indispensable entre économie solidaire et formation. Dans une visée de changement social, économique et politique, dont l'économie solidaire constitue un horizon certain, il est aujourd'hui important de continuer à former des étudiants capables d'avoir un esprit critique et éclairé sur les enjeux d'avenir.

Bibliographie

ADSP, BERGER A. et MICHEL G., *Topo-Guide des services de proximité : pour la création de services solidaires*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

BUCOLO E., « L'encastrement politique des associations » dans HAERINGER J., (dir.), *La démocratie, un enjeu pour les associations d'action sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.

CASTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Le Seuil, 1995.

COLLECTIF, *Nord-Pas de Calais, La longue marche de l'économie sociale et solidaire*, Roubaix, Editions ARIA-Nord, 2007.

DUVERGER T., *L'économie sociale et solidaire, une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours*, Paris, Editions Le bord de l'eau, 2016.

DEMOUSTIER D., *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*,

Paris, La découverte, 2003.

EME B., *MAD'Gazette Le journal du développement local*, avril-mai 1981, n°1.

EME B., en collaboration avec LAVILLE J.-L., *Créations d'emplois et processus d'insertion dans les services de proximité*. Étude pour la Délégation à l'emploi et la Délégation interministérielle à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, 1987, 202 p.

EME B., « Les services de proximité », *Informations sociales*, n° 13, Paris, CNAF, 1991, p. 34-42.

EME B., GARDIN L., HADDAB K., REGNAULT B., *Solidarité et entreprises insérantes. Evaluation socio-économique de l'action expérimentale Giepp de soutien à la création d'entreprises insérantes*, étude réalisée pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Paris, Crida-LSCI, CNRS, 1991.

EME, B. & LAVILLE, J.-L., *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

EME, B. & LAVILLE, J.-L., « Economie solidaire (2) », in LAVILLE, J.-L. & CATTANI, A-D. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Folio-actuel, 2006, pp. 303-312.

GARDIN L., BUCOLO E., *The socio-economic performance of social enterprises in the Field of Integration by Work, The French Case Study*, Direction générale de la recherche de la Commission européenne, 5th Framework program of the European Union, 2004.

GARDIN L., LAVILLE J.-L., ROUSSEL E., « L'économie sociale et solidaire dans la région Nord Pas-de-Calais », in Jean-Louis LAVILLE et al. (dir.), *Action publique et économie solidaire*, Toulouse, Editions Erès, 2005, pp. 259-286.

GARDIN L., *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Toulouse, Editions Erès, 2006, 192 p.

GARDIN L., LAVILLE J.-L., « L'économie solidaire » dans Jacques DEFOURNY & Marthe NYSSSENS (eds), *Économie sociale et solidaire, Socioéconomie du Troisième secteur*, Bruxelles, De Boeck, 2017.

HAERINGER J., (dir.), *La démocratie, un enjeu pour les associations d'action sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008.

HAERINGER J., « Penser l'association : du projet au fonctionnement » dans LAVILLE J.-L., SAINSAULIEU R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

HAERINGER J. et TRAVERSAZ F. (dir.), *Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale*, Dunod, Paris, 2002.

LAPASSADE G. ET LOURAU R., *Clefs pour la Sociologie*, Paris, Seghers, 1971.

LAPASSADE G., « L'analyse institutionnelle », dans *L'Homme et la société*, Vol.19, n.1 Revue Sociologie et Marxisme, 1971, pp. 185-192.

LAVILLE J.-L., avec la collab. de Rainer Duhm, Bernard Eme, Silvia Gherardi... [et al.], *Les services de proximité en Europe : pour une économie solidaire*, Paris, Syros Alternatives, 1992.

LAVILLE J.-L., (sous la direction de), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, Éditions poche : Hachette, 2009 ; Fayard, 2013.

LAVILLE J.-L., et al., *Premier audit sur le dispositif mis en place par la ville de Lille de créations d'emplois de services en faveur de la qualité de la vie et de la ville*, ADSP, juillet 1995.

LAVILLE J.-L., avec la coll. de MICHEL G., BERGER A., DU TERTRE C., GADREY J., ROUSTANG G., *Propositions pour la mise en place d'une politique de développement des services de proximité*, rapport réalisé pour un appui technique auprès de la Mission "Assises Régionales pour l'Emploi et le Travail" et de la Direction de l'Action Economique du Conseil Régional du Nord Pas de Calais, Paris, Crida-LSCI, 1996.

LAVILLE J.-L. et SAINSAULIEU R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

LAVILLE J.-L. et SALMON A. (dir.), *Sociologie et action publique*, Desclée De Brouwer, Paris, 2015.

LAWRENCE, P. R., LORSCH, J. W, *Organization and Environment: Managing Differentiation and Integration*, Boston, Harvard Business School Press, 1967.

MARCHAT J.-F, *Recherche et espace public démocratique, Engagement(s) et intervention au Crida*, Paris, Crida -LSCI, CNRS, 2001.

POIRIER N., « Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical », dans *L'Alteréconomie, Revue du Mauss*, la Découverte, Paris, n°21, 2003/1.

SAINSAULIEU R., *L'identité au travail*, Presses de Sciences Po, Paris, 1977.

SAINSAULIEU R., *La profession de sociologue en France*, dans H. MENDRAS ET M. VERRET, *Les champs de la sociologie française*, Paris, A. Colin, 1988.

SAINSAULIEU R., PIOTET, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale de Sciences Po, Paris, 1995.

SCOLARO J., *Document interne*, Crida, Paris, 2014.